

Hauts-de-France, Aisne
Soissons
Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Porte de la grande sacristie (décor d'architecture)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02005408
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2013
Cadre de l'étude : mobilier et objets religieux la cathédrale de Soissons
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA00115941

Désignation

Dénomination : porte
Précision sur la dénomination : décor d'architecture
Appellations : de la grande sacristie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : troisième chapelle sud du chœur, transformée en vestibule

Historique

Le réaménagement complet du chœur et des espaces environnants, dont les plans avaient été conçus par Michel-Ange Slodtz (1705-1764), ingénieur du roi et décorateur, commence le 8 avril 1767. Cette entreprise, dirigée par le sculpteur soissonnais Forest ou Forêt, comprend plusieurs travaux accessoires, dont la construction d'une grande sacristie, entièrement financée par le chapitre. Les fondations en sont établies en 1768 et la construction du gros-œuvre est sans doute achevée en 1769 comme le laisse entendre l'inscription latine gravée au-dessus de la porte. Les boiseries intérieures sont posées en 1770 et enfin, cet ouvrage s'achève par l'édification de la porte en 1771. Le chanoine Cabaret, qui rapporte la chronologie de ces travaux (réalisés de son vivant), précise que les deux fûts de colonne en marbre noir qui cantonnent cette porte proviennent du deuxième jubé de la cathédrale, construit de 1663 à 1666 et détruit un siècle plus tard en faveur d'un troisième jubé, plus adapté au style du nouveau chœur.

Si Slodtz est incontestablement l'auteur de la modernisation du chœur, il n'est pas assuré qu'il soit l'architecte de la grande sacristie. Le placement de cette construction parmi une liste de travaux accessoires, comme la réparation ou le nettoyage des voûtes et le blanchiment intérieur de l'édifice, laisse planer un doute sur l'auteur de ce projet, même si aucun autre nom d'architecte ou d'ingénieur n'est mentionné pour cette période dans les documents du chapitre.

Période(s) principale(s) : 3e quart 18e siècle

Période(s) secondaire(s) : 3e quart 17e siècle

Dates : 1663 (daté par source), 1769 (porte la date), 1771 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Forest (sculpteur, conducteur de travaux, attribution par source)

Lieu d'exécution : Hauts-de-France, Aisne, Soissons

Description

La porte et son décor sont réalisés, pour l'essentiel, en calcaire blanc. De forme rectangulaire et verticale, la porte est encadrée d'un chambranle mouluré. Elle est cantonnée par deux colonnes, dont le fût monolithe en marbre noir se dresse sur une base et un haut socle en calcaire blanc. Le fût porte un chapiteau, également sculpté dans le calcaire blanc. Immédiatement au-dessus du chambranle, s'allonge un cadre de calcaire dans lequel est encadrée une plaque de marbre noir porteuse d'une inscription commémorative gravée. Un entablement, richement orné d'un décor en relief, repose sur

les chapiteaux des colonnes. Il est surmonté d'un amortissement décoratif, traité en reliefs plus ou moins profonds et placé entre deux cassolettes, sculptées en ronde-bosse.

La porte est fermée par deux vantaux de chêne, chaque vantail étant constitué de quatre panneaux superposés. Ces panneaux sont moulurés grand cadre, les moulures étant soulignées de frises décoratives très fines et sobres, sculptées dans la masse. Seul le panneau supérieur de chaque vantail est occupé par un décor en bas-relief, qui semble lui-aussi taillé dans la masse.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : maçonnerie, sculpture, taille de pierre, menuiserie

Éléments structurels, forme, fonctionnement : élévation, rectangulaire vertical ; colonne, 2 ; battant, 2

Matériaux : calcaire (blanc, en plusieurs éléments) : taillé, décor en relief, décor dans la masse, décor en ronde-bosse, décor rapporté ; marbre uni (noir, monolithe) : taillé, poli, gravé, doré ; chêne (en plusieurs éléments) : taillé, ciré, mouluré grand cadre, décor en bas-relief, décor dans la masse

Mesures :

Dimensions totales : h = 650 ; la = 380 ; pr = 75 (la hauteur est approximative).

Représentations :

Le chambranle mouluré de la porte est encadré par deux colonnes corinthiennes. L'entablement est orné d'une frise de fusaroles et de perles, d'une haute tresse à entrelacs où alternent des fleurs et des rosaces, d'une frise de feuilles, puis d'une autre de rais de cœur. L'ensemble est dominé par un médaillon ovale qui pend à un nœud de ruban plissé. Ce médaillon, occupé par un buste de la Vierge représenté de trois-quarts, est agrémenté d'une chute de bouquets de feuilles de chêne et repose sur deux palmes nouées. Il est encadré par deux cassolettes fumantes.

Les panneaux des vantaux de la porte sont bordés de discrètes frises de perles et fusaroles, de rais de cœur et autres moulures ornementales. Seul le panneau supérieur arbore une couronne de branches de laurier.

Inscriptions & marques : inscription concernant le donateur (gravé, peint, sur partie rapportée, latin), date (gravé, peint, sur partie rapportée, latin)

Précisions et transcriptions :

Une plaque de marbre noir, encastrée et scellée au-dessus de la porte, porte une inscription latine en lettres gravées et peintes en doré : GRANDE SACRISTIE. / Ædificabat Sumptibus suis Capitulum hujus Ecclesiae / anno. incarn. dom. M. DCC. LXIX. L'inscription signifie que le chapitre de cette église a édifié la grande sacristie à ses frais, en 1769.

État de conservation

oeuvre restaurée , mauvais état

Plusieurs pierres ont été remplacées. Le calcaire d'origine est rongé par l'humidité, dans la partie inférieure de la porte.

Statut, intérêt et protection

La cathédrale figurant sur la liste des édifices classés de 1862, la porte de la grande sacristie et son décor, qui sont intégrés à l'architecture du monument, bénéficient de la même protection.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : classé au titre immeuble, 1862

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

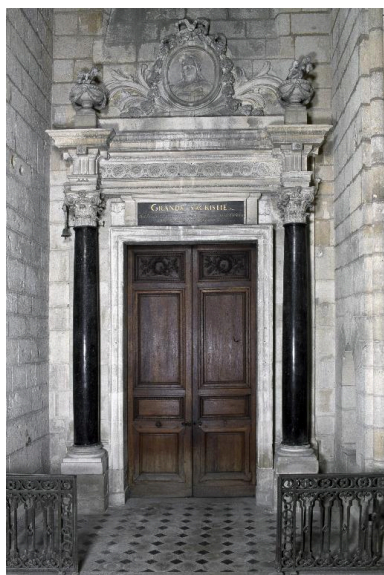
Références documentaires

Documents d'archive

- AD Aisne. Sous-série 4 J : 4 J 2 (copie des "**Mémoires pour servir à l'histoire de Soissons et du Soissonnais**" d'Antoine-Pierre Cabaret, seconde partie).
p. 318, 324, 326, 328.

- BnF (Cabinet des Manuscrits) : naf 6109 (collection Guilhermy, 16). **Description des localités de la France (Soissons).**
folio 258 r°.

Illustrations



Vue générale de la porte.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19970200677ZA



Vue générale de la porte.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19970200105V



Vue de l'entablement
et de l'amortissement.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19970200106V

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Présentation du mobilier de la cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais de Soissons (IM02002751) Hauts-de-France, Aisne, Soissons, Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau, Martine Plouvier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale de la porte.

IVR22_19970200677ZA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la porte.

IVR22_19970200105V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entablement et de l'amortissement.

IVR22_19970200106V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation